

CSA-SD – Carte scolaire RS2025

11/01/25

● Présentation du Dasen :

Il remercie les services, notamment DOS pour préparation dans situation particulière du budget. Pensée pour Mayotte. Soutien sur l'EVARS.

Concernant les écoles des Agnettes à Gennevilliers et Ambroise Paré à Colombes : La carte scolaire est une situation de dialogue social et politique. Budget contraint, refus du DASEN de « forcer la carte scolaire » => allocation progressive de moyens

Taux d'encadrement : secteur en tension en IDF car répartition des moyens entre territoires, globalement favorable sur le 92

Lien entre carte scolaire et problématiques de ressources humaines car difficultés de pourvoir les postes de remplaçant.es

Transformation des postes de remplacement pour alléger la charge des circonscriptions (concentration sur les remplacements de courte durée) et meilleure efficacité

20 ans de la loi sur le handicap → beaucoup d'avancée, même si on peut faire mieux (améliorer la formation par exemple)

Pas de mise au pas par le ministère, mais des outils pour les débutant.es (dans le 92 => 20% de stagiaires, T1 et contractuel.les)

➤ Constat de rentrée 2024

Baisse continue des effectifs dans le 1er degré depuis 2016 (prévision RS 2025 : - 1 685 élèves)

➤ Priorités de la CS R25

- Conforter les taux d'encadrement favorables en prenant en compte les évolutions démographiques (-1900 postes depuis 2017 et + 5 postes)

2013 : E/C = 24,94

2024 : E/C = 22,29

2025 : E/C = 21,82

Nombre de professeur.es pour 100 élèves : 2017 : P/E = 5,11

2024 : P/E = 5,77

2025 : P/E = 5,82

=> choix de prioriser les postes classe

- Renforcer le remplacement
- Promouvoir l'école pour tous : école inclusive et accompagnement des élèves allophones
PAS = un moyen EN en plus et des moyens médico-sociaux en plus => renforcement de moyens selon le DASEN
75% d'UPE2A mobile / 25% de fixe dans le 92 => pas de développement d'UPE2A mobile cette année car ne répond pas à un besoin
=> il y aura un GT sur les UPE2A

● Remarques des OS

- difficultés des écoles à 2-3 classes faute de remplacement (sécurité, direction qui ne peut pas participer à toutes les instances...) => demande décharge à 0,25
Réponse DASEN : il déroge déjà sur les écoles EAP
- En REP : des effectifs chargés qui provoquent difficulté à faire les structures, CE2 chargés pour élèves qui ont connu les dédoublés => demande souplesse
Réponse Adjoint 1er degré : questionnement nationale sur les CE2
Réponse DASEN : consigne nationale => bonne intelligence qui peut être faite
- écoles à EAP : a été oubliée Victor Hugo maternelle à Clichy
- prise en compte des UEA, UEMA... pour les décharges de direction
Réponse DASEN : choix de renforcer moyens sur les école EAP pour la RS2025, il n'y aura pas d'autres moyens en plus
Existence d'un kit de formation pour un accompagnement à l'implantation des dispositifs
- demande d'un groupe de travail sur la circulaire mouvement

Réponse DASEN : ce n'est pas le moment, on est là pour parler de la carte scolaire

- **Mesures hors-classe**

- DMTA : difficulté auprès de certain.es élu.es municipaux de porter cette question. Difficulté aussi à remplir les dispos dans certaines villes concernées
- Renforcement des postes BD (pour CLM et CITIS) au détriment des TR (à l'inverse de ce qui a été fait il y a quelques années) => + 20 postes
Rééquilibrage entre les circonscriptions (en fonction du nombre de classes, SEGPA et ESMS)
→ Postes moins attractifs que les TR
Quel priorité pour les TR qui perdent leur poste ? (seulement TR ? BD ? Sur leur secteur géographique?) => un travail sera fait sur la question
- Transformation de 5 postes de CPR dont 1 vacant en postes de CPC
- Pas de création de poste Rased → car de nombreux postes vacants
- Fléchage CP ou CE1 qui est en fait un fléchage « dédoublé » → les équipes pédagogiques décident de la répartition des CP et CE1
- EPPU : si fermeture, suppression du poste en fonction du fléchage maternelle ou élémentaire (pour collègue qui perd son poste)

- **Antony**

EEPU Anatole France : annulation du projet de fermeture

- **Asnières**

- EMPU Descartes (REP) : annulation projet de fermeture démographique et de la perte de décharge direction -025
- EMPU Poincaré (REP) : annulation fermeture démographique, maintien fermeture GS
- EMPU Jules Ferry (EAP) : annulation du projet de fermeture GS
- EEPU Poincaré A et B (REP) : annulation des mesures de refléchages, structure à l'appréciation de l'équipe
- EMPU P. Boudou => entrée en EAP

- **Bagneux**

- EMPU Paul Langevin : annulation fermeture démographique
- EEPU Marcel Cachin : annulation d'une fermeture sur 2

- **Chatenay-Malabry**

- EEPU Jules Verne (REP) : annulation fermeture démographique
- EMPU Thomas Mazaryk (REP) : maintien de la fermeture / décharge -0,25 => vigilance ++

- **Colombes**

- EEPU Dominique Frelaut (REP à la RS2025) : 6 ouvertures démographiques
- EMPU Jean-Jacques Rousseau (REP) : annulation du projet de fermeture démographique / maintien 1 fermetures GS / ouverture DMTA
- EMPU Jules Verne : annulation du projet de fermeture
- EEPU Ambroise Paré A (EAP) : ouverture

- **La Garenne-colombes**

- EMPU Voltaire : annulation du projet de fermeture GS
- EMPU Jean Jepharnion : annulation du projet d'ouverture faute de place

- **Courbevoie**

- EEPU La Bruyère : annulation du projet de fermeture démographique

- **Fontenay-aux-Roses**

- EPPU Les renards : annulation du projet de fermeture élémentaire et de la perte de décharge (-0,17)

- **Gennevilliers**

- EMPU Aguado : 6 classes prévues à la rentrée (comme aujourd'hui, mais 7 indiquées dans le tableaux de la DOS)
- EEPU Wallon A (EAP) : ouverture
- EEPU Wallon B (EAP) : annulation du projet de fermeture et de la perte de décharge
- EEPU Joliot Curie (EAP) : annulation du projet de fermeture

- **Issy-les-Moulineaux**

- EPPU Bords-de-Seine : annulation du projet de fermeture

- **Meudon**

- EMPU Michel Vignaud (EAP) : ouverture

- **Nanterre**

- EEPU Maxime Gorki : annulation du projet de fermeture
- EPPU Yvonne Kerzreho : 1 ouverture supplémentaire

- **Rueil-Malmaison**

- EMPU Tuck Stell : annulation du projet de fermeture GS

- **Sèvres**

- EEPU La Bruyère : ouverture